

Dimanche 21 juin 2020

Frères et sœurs bien-aimés,

Après tant de fêtes - Pentecôte, la Sainte Trinité, la Fête Dieu et vendredi dernier la Solennité du Sacré Cœur - nous reprenons, à partir de ce dimanche, notre méditation de l'Évangile selon Saint Matthieu (Année liturgique A).

Après le long sermon sur la montagne (Mt 5-7) dont nous avons médité de larges passages avant l'entrée en Carême, Saint Matthieu nous rapporte dans son récit la vie du Seigneur autour du lac de Tibériade (Mt 8-9). C'est le lieu de nombreuses guérisons, d'exorcismes, de miracles comme d'enseignements délivrés aux « grandes foules » (Mt 8, 18) qui le suivent d'une rive à l'autre.

C'est dans cette « Galilée des Nations » - lieu cosmopolite s'il en est - que le Seigneur s'établit, plus précisément dans la ville de Capharnaüm. C'est à Capharnaüm que le Seigneur appela Saint Matthieu à tout quitter pour le suivre (Mt 9, 9-13). Et c'est en qualité de collecteur d'impôt que Saint Matthieu nous précise, au détour d'un verset, que Capharnaüm est la ville de résidence du Seigneur. C'est là, suggère-t-il en toute connaissance de cause, qu'il y paie ses impôts : « Jésus monta en barque, refit la traversée, et alla dans sa ville de Capharnaüm » (Mt 9, 1). N'est-il pas admirable, frères et sœurs bien-aimés, de contempler le Seigneur pleinement établi parmi nous ; payant sa contribution et participant de ce fait-même à la redistribution des richesses comme à la vie de sa cité ? Si les Évangiles nous présentent souvent le Seigneur en marche d'un lieu à un autre, n'oublions pas que celui que l'on nomme *Jésus de Nazareth* fut à plus d'un titre *Jésus de Capharnaüm*.

L'expression française - Quel Capharnaüm ! - laisse entendre le désordre d'une cité où cohabitent des hommes de toutes langues, races, peuples et Nations. Si je précise cela c'est pour que nous comprenions que le Seigneur a vécu les divisions, les faux procès, les rivalités, les attentats qui assaillent notre monde et plus particulièrement notre chère France. De telle sorte que s'il nous met en garde contre l'esprit de ce monde dans l'Évangile que nous venons d'entendre, c'est en toute connaissance de cause. Certes en tant que Dieu rien n'échappe à son regard - « rien n'est voilé qui ne sera dévoilé ; rien n'est caché qui ne sera connu » affirme-t-il dans cet évangile - mais en tant qu'homme il a expérimenté les dangers d'un monde mensonger qui n'en finit pas de se rebeller contre Dieu. C'est cette prière de supplication pour

notre pays que nous avons adressée au Sacré Cœur vendredi dernier, afin que notre monde retrouve la paix, retrouve Sa paix.

Capharnaüm, vous l'aurez compris, n'est donc pas la ville la plus orthodoxe pour s'établir lorsque comme le Seigneur on est un juif pieux et observant de la Loi. C'est pourtant là que fut son point d'ancrage en Galilée. C'est là qu'il appela Saint Pierre et Saint André, et qu'il fréquenta avec la communauté juive la synagogue de cette cité. D'ailleurs l'Évangile que nous méditons dimanche dernier à l'occasion de la Fête Dieu - le discours sur le Pain de vie que nous rapporte Saint Jean dans son Évangile (Jn 6) - a été prononcé dans la synagogue de Capharnaüm. Le Seigneur est venu dans le monde, il a vécu parmi nous, il a enduré les divisions de nos familles, de nos cités jusqu'à offrir sa vie en sacrifice pour nous ouvrir le chemin du salut.

La page d'Évangile que nous venons d'entendre s'enracine donc à Capharnaüm. C'est là que le Seigneur envoie les Apôtres en mission dans le monde : « Je vous envoie comme des brebis au milieu des loups » (Mt 10, 16a) leur déclare-t-il. C'est alors que Saint Matthieu nous rapporte au chapitre 10 de son Évangile les « instructions » (Mt 10, 5) que le Seigneur leur délivra. La page d'Évangile que nous venons d'entendre est un extrait de ces instructions.

« Ne craignez pas les hommes » (Mt 10, 26a) leur dit-il, « ils tuent le corps sans pouvoir tuer l'âme » (Mt 10, 28a). A la suite des Apôtres, c'est un encouragement pour chacun d'entre nous. Nous n'avons pas à craindre la folie des loups de ce monde car aucune de leurs manigances n'échappe ni n'échappera au jugement de Dieu : « Rien n'est voilé qui ne sera dévoilé, rien n'est caché qui ne sera connu » (Mt 10, 26). Quel réconfort, quelle espérance pour nous qui à la suite des béatitudes sommes « affamés et assoiffés de justice » (Mt 5, 6).

A cela le Seigneur présente la mission des Apôtres : « ce que je vous dis dans les ténèbres, dites-le en pleine lumière ; ce que vous entendez au creux de l'oreille, proclamez-le sur les toits » (Mt 10, 27). Les Apôtres en effet ont bénéficié de l'enseignement du Seigneur. Ils ont vu les miracles et médité les signes ; ils ont entendu ses prédications publiques comme bénéficié de ses enseignements privés. La mission qui leur est confiée est donc de mettre en lumière le dépôt de la foi qu'ils ont reçu en plénitude. Pour cela, les Apôtres comme leurs successeurs aujourd'hui - les Evêques - sont assistés du Saint Esprit qui a pour mission, à temps et à contretemps, de nous conduire « vers la vérité toute entière » (Jn 16, 13). C'est ainsi qu'il appartient au Magistère de l'Église de développer toutes les vérités de foi que la proclamation des dogmes vient mettre en lumière.

Enfin le Seigneur invite les Apôtres, et nous à leur suite, à placer toute notre confiance en Dieu : « Pas un seul [moineau] ne tombe en terre sans que votre Père le veuille ». Cette déclaration manifeste la sollicitude de Dieu pour l'ensemble de ses créatures. Si Dieu a ainsi souci des petits moineaux, combien plus a-t-il souci de chacun d'entre nous. « Même les cheveux de votre tête sont comptés » poursuit le Seigneur, c'est dire de quel amour nous sommes aimés. Ne croyons donc pas que Dieu se désintéresse de nous. Cela est faux. Au contraire Dieu est provident, il pourvoit à chacun de nos besoins. N'ayons donc de cesse de l'invoquer et de tenir face à Lui « notre âme égale et silencieuse » (Ps 130, 2), sûrs de son amour pour nous.

Enfin le Seigneur invite ses Apôtres et nous à leur suite à être résolument de son côté : « Quiconque se déclarera pour moi devant les hommes, moi aussi je me déclarerai pour lui devant mon Père qui est aux cieux » (Mt 10, 32). Ne plaçons donc pas notre foi sous le boisseau, ne rougissons pas d'appartenir au Christ. Pour cela, prenons le temps de la prière, prenons le temps d'approfondir notre foi.

Puisse la Bienheureuse Vierge Marie, la Reine des Apôtres et la mère de l'Eglise intercéder pour nous afin que Dieu augmente en nous la foi, l'espérance et la charité, amen.

abbé Benjamin MARTIN